



www.anqaev.fr



Décembre 2021

N° 2021 – 12

Sommaire : La ville de Nice et le futur de son port ; Des pointus passent à une propulsion électrique ; AtmoSud et l'Université de Nice s'associent pour l'étude de la qualité de l'air par des capteurs-citoyens ; Le durcissement des normes de mesure de la qualité de l'air par l'Organisation Mondiale de la Santé et la mortalité due à la pollution aérienne ; Le budget prévisionnel 2022 pour la nature.

La ville de Nice et le futur de son port

La mairie de Nice lance une consultation sur un ou plusieurs projets de reconfiguration du port. Il s'agit de concilier les activités portuaires et la qualité de vie des habitants. Nous avons exposé dans les précédentes Brèves de Lymphia le projet d'amélioration urbanistique du port. Il serait aussi question de la création d'une piscine d'eau de mer, toujours dans le périmètre portuaire.

Une étude de faisabilité est lancée. Le directeur de cabinet du maire de Nice nous a informé par courriel que notre association sera conviée à la concertation et à la consultation prévues.

Des pointus passent à une propulsion électrique

La Calanque, Filo, Garry, Lydie, Nounet et La Ratapignata, ce sont six pointus qui en l'espace de deux ans ont troqué leur moteur thermique pour une propulsion électrique grâce à l'ingéniosité d'Alain Delache qui a développé un safran électronique (e.safran) révolutionnaire pour ces embarcations traditionnelles. L'équipement des pointus d'un moteur thermique dans les années 30 a représenté un progrès indéniable en supplantant l'usage des rames. Le passage à une propulsion alimentée par batteries constitue un saut technologique qualitatif comparable à celui que nous connaissons dans le domaine automobile. Septième à être électrifié après le prototype *E.Pointu* d'Alain Delache, le safran du *Nounet* profite des améliorations constantes fruits de l'expérience acquise sur les six premiers. Cette technologie représente une avancée en matière environnementale et constitue une amélioration de la sécurité en offrant notamment une meilleure maniabilité et de l'entretien en remisant vidange, etc. Que l'on ne s'y trompe pas, la quasi absence de bruit n'est pas au détriment de la puissance. Il reste qu'un pointu est conçu et demeure avant tout un bateau de pêche et l'essentiel est de disposer de suffisamment de ressources pour rentrer au port ...





www.anqaev.fr



AtmoSud et l'Université de Nice s'associent pour l'étude de la qualité de l'air par des capteurs-citoyens

AtmoSud, chargée dans notre région de la surveillance de la qualité de l'air, s'associe avec le Sic.Lab Méditerranée, laboratoire de l'Université de la Côte d'Azur, pour une étude de l'impact de capteurs légers et mobiles, dits capteurs-citoyens à Nice.

Ce travail coopératif est la continuation de travaux menés durant l'année universitaires 2020/2021 dans le cadre du projet européen Iris.

<https://atmosudiris.wordpress.com/2021/12/01/le-projet-iris/>

Cette approche permet d'utiliser le nombre pour visualiser rapidement à des moments donnés et en plusieurs lieux la qualité de l'air et les pollutions atmosphériques extérieures ou intérieures liées aux déplacements, au chauffage et aux transports routiers, aériens et maritimes.

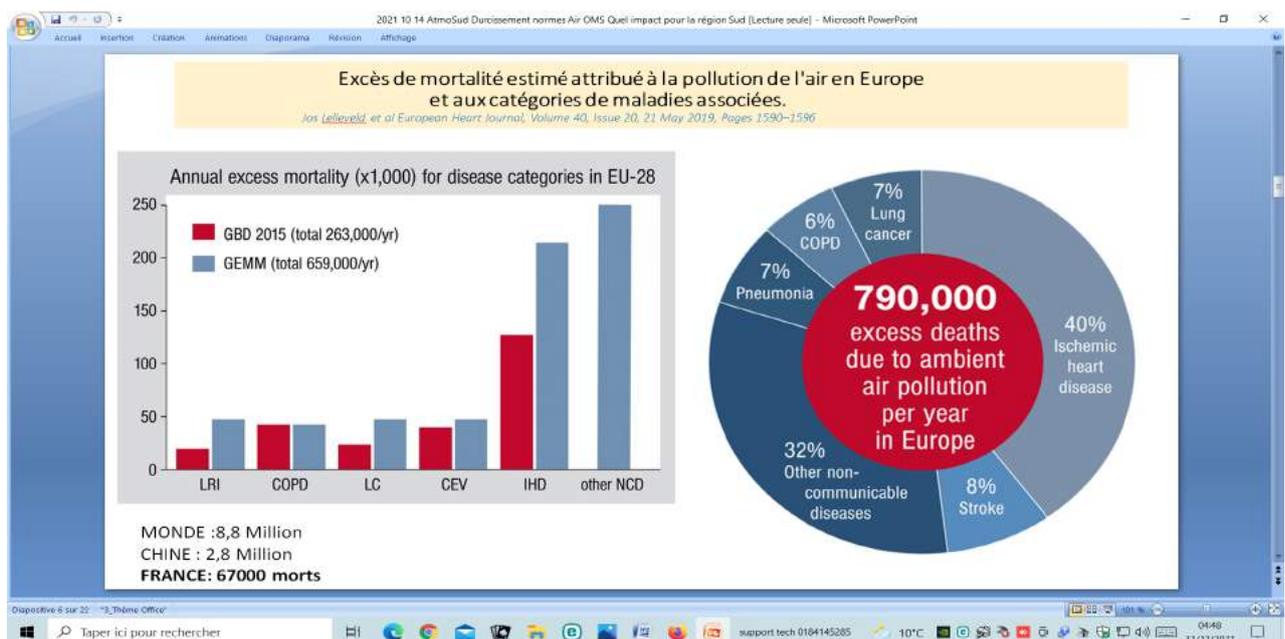


Capteur-citoyen

Le durcissement des normes de mesure de la qualité de l'air par l'Organisation Mondiale de la Santé et la mortalité due à la pollution aérienne

Les normes ont été resserrées pour mieux prendre en compte l'impact de la pollution aérienne sur la santé des habitants de la Terre. Ce faisant, comme nous l'avons précédemment présenté, ces normes, en particulier celles relatives aux particules fines et ultrafines, changent considérablement les données.

Ainsi, la très grande majorité de la population de notre région est touchée, mais aussi la mortalité liée à cette pollution évolue. Auparavant, cette mortalité due à la pollution aérienne était estimée à 48.000 décès prématurés annuels. Ce chiffre, déjà impressionnant, augmente pour passer à une évaluation de 67.000 décès prématurés dus à la pollution aérienne dans notre pays.





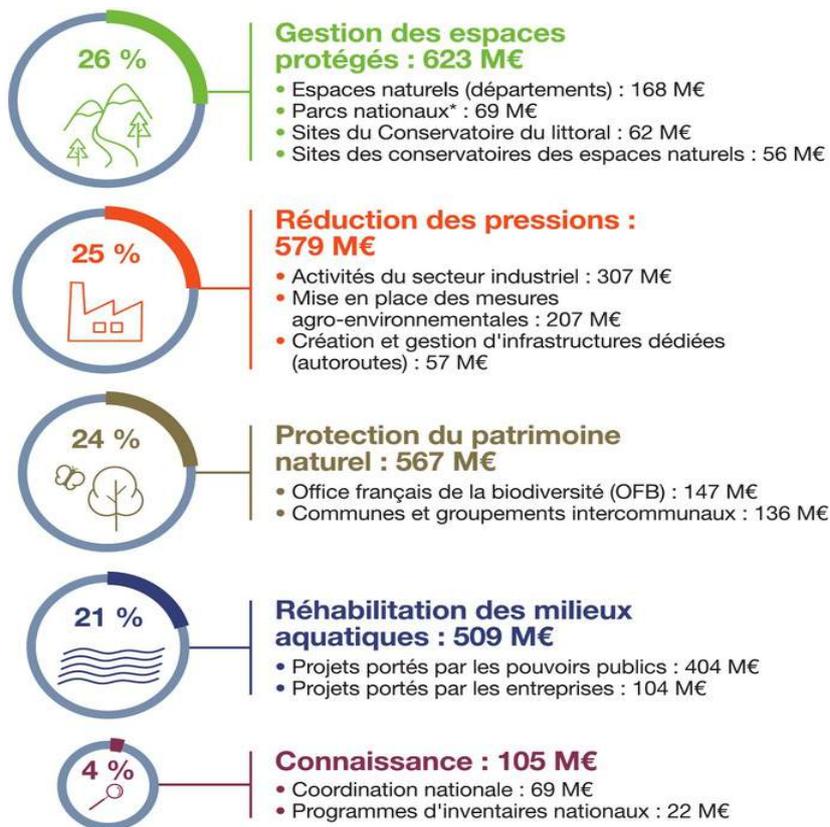
www.anqaev.fr



Le budget prévisionnel 2022 pour la nature

Le budget prévisionnel 2022 du Ministère de la Transition Ecologique atteint presque la barre symbolique des 50 milliards d'euros : 49,9 milliards d'euros. Il était de 48,5 milliards d'euros lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 3 %. Depuis le début du quinquennat, il aurait progressé de « 20 % »

Voici les principaux postes de dépenses prévus :



Toutefois, lors du congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (Marseille du 3 au 11 septembre 2021), les observateurs remarquaient que les investissements pour le développement économique et les infrastructures étaient de 500 milliards de dollars par an contre 130 milliards de dollars annuels pour sa préservation.

*Répartition de la dépense nationale de protection de la biodiversité et des paysages par destination ;
Source SDES, Compte satellite de l'environnement 2020*

Cotisation 2022 :

Nous remercions vivement les adhérents qui ont renouvelé leur cotisation pour 2022.

Rappel : La cotisation reste inchangée depuis la création de l'association : **20 €** pour la cotisation de base par adhérent et au-delà selon votre générosité ...

Nous vous rappelons de régulariser leur cotisation 2022, qui peut être effectuée à votre meilleure convenance.

- en ligne : <https://www.payassociation.fr/ANQAEV/Adhesion/Contribution>
- ou bien par chèque à l'ordre de l'ANQAEV à l'adresse ci-dessous :

Le bureau de l'ANQAEV vous souhaite une belle année 2022